



**Municipalité de Sainte-Sabine**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI

PROVINCE DE QUÉBEC

# A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Greffier trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 3 avril 2023 le conseil de la municipalité de  
Sainte-Sabine a adopté le règlement  
# **2023-03-432** intitulé :

## **RÈGLEMENT SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

La résolution no 152-0423 pour l'émission du certificat de conformité par la  
MRC de Brome-Missisquoi a été adoptée à la séance du 18 avril 2023. Le  
présent règlement entre en vigueur à la date de délivrance du certificat de  
conformité émis par la MRC, soit le 27 avril 2023, tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau  
de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 1<sup>er</sup> jour de mai 2023.

Chantal St-Germain  
Directrice générale  
Greffière-trésorière